

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 MAI 2026

DELIBERATION N°CP2026- 05/1/5 DOSSIER N°7464	VENTE DE LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS - COMMUNES DE GOUZON - SAINT SEBASTIEN - SAINT DIZIER MASBARAUD - LOURDOUEIX SAINT PIERRE
---	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : VENTE DE LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS - COMMUNES DE
GOUZON - SAINT SEBASTIEN - SAINT DIZIER MASBARAUD -
LOURDOUEIX SAINT PIERRE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU l'article L 443-7 du Code de la construction et de l'habitation ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-05/1/5 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de donner un avis favorable à la mise en vente de quatre logements HLM Creusalis situés sur les communes suivantes :

- GOUZON 27 Clos de la Sablière (logement n°7 vacant)
- SAINT-SEBASTIEN Quartier des Cerisiers (logement n°8 vacant)
- SAINT-DIZIER MASBARAUD Rue du Bois de la Font (pavillon n°10 occupé)
- LOURDOUEIX SAINT-PIERRE Lotissement le Berniguet – Clos le Berniguet (logement vacant n°5)

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant à signer tous documents afférents à l'aboutissement de chaque dossier.

Ne prennent pas part au vote :

M. Patrice MORANCAIS, Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Guy MARSALÉIX, Mme Delphine CHARTRAIN, M. Valéry MARTIN, M. Philippe BAYOL, Elus Membres HLM OPH Creusalis.

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET